

TABULA XXXI.

*Patefacit exteriores musculos qui posteriori totius corporis facie, detracta cute, statim, suis tamen vestiti membranis, se se offerunt,*

Haec sane Tabula ponenda erat loco XXIX : exhibet siquidem superficiem omnium nondum denudatorum a propria tunica musculorum qui postica corporis parte videri possunt una cum peculiaribus ligamentis, et ansulis, quae tum in carpo 7.43.½ et 40.8., tum in tarso 81.51. et 83.26., ac sub malleolo 81.53. et 85.28., animadvertenda monuimus Tabula praecedenti.

Est quidem ut nusquam non extollamus Eustachium suae aetatis quovis Anatomico peritiorem ; quippe qui hoc etiam loco depingit duos musculos quadrata figura, qui in occipite ad pericranii contactum positi sunt, finitimi sane musculis trapetiis 20.34. et 20.40., spleniis 15.33. et 15.37., complexis 13.½ 33.½ et 13.½ 36., necnon posterioribus aurium musculis 11.38.½ quos e lateribus fere contingunt. Cadunt autem quadratus sinister sub 12.33., dexter vero sub 12.36. Et quoniam horum musculorum nemo hactenus (quod sciam) inter antiquos, vel recentiores, iconem exhibuit, tametsi horum Thomas Bartholinus, ea tamen lege meminerit, ut non semper, sed aliquando inveniri constituat ; idcirco operae pretium ducimus de iisdem aliqua saltem obiter nunc disserere.

Oriuntur porro ejusmodi musculi (ut autopsia nobis in cunctis, quos dissecuimus, constitit) carnoso principio utrinque ad os occipitis ; et latis tendinibus recta sursum feruntur versus lambdoidalem suturam. De illorum itaque usu, donec acutior quispiam meliora asserat, conjectare nobis licet, eosdem in postica calvariae parte eodem plane officio fungi, ac quod anteriori musculo frontali tribuitur. Postquam enim hic sursum contraxerit anticam capitis partem, quam frontem dicimus, et aurium musculi simul etiam laterales, atque aliquo modo posticas capillatas partes crispaverint ; ab hujusmodi occipitalibus musculis, veluti ab antagonistis, ad inferiora eadem posticae cutis partes cito reducuntur : id quod in

La PLANCHE XXXI

*fait apparaître les muscles extérieurs qui sont visibles sur la face postérieure de tout le corps, revêtus toutefois de leurs membranes, dès qu'on a retiré la peau.*

Cette planche devait bien sûr être placée en lieu et place de la XXIX : puisqu'elle présente la surface de tous les muscles que l'on peut voir sur la partie arrière du corps, sans qu'ils aient encore été dépouillés de leur enveloppe propre, en même temps que leurs ligaments particuliers et leurs attaches, que l'on voit tantôt sur le carpe (7.43,5 et 40.8), tantôt sur le tarse (81.51 et 83.26) et sous la malléole (81.53 et 85.28), et sur lesquels nous avons attiré l'attention dans la planche précédente dont nous avons signalé qu'ils étaient à prendre en compte dans la planche précédente.

Il n'en reste pas moins que nous ne manquons jamais de célébrer en Eustache, un homme qui était plus expérimenté que n'importe quel anatomiste de son époque, puisqu'il dépeint aussi à cet endroit deux muscles de forme carrée qui sont placés à l'arrière du crâne au contact du péricrâne, tout à fait contigus aux muscles trapèze (20.34 et 20.40), splénus (15.33 et 15.37), complexus (13,5.33,5 et 13,5.36), ainsi qu'aux muscles postérieurs des oreilles (11.38,5) qu'ils touchent presque par les côtés. Ils se terminent en carré, celui de gauche sous 12.33 et celui de droite sous 12.36. Et puisque jusqu'à ce jour nul parmi les anciens ou parmi les modernes n'a, à ma connaissance, présenté d'image de ces muscles, quoique Thomas Bartholin fasse mention de ceux-ci en des termes tels cependant qu'il établit qu'on les trouve non pas toujours, mais parfois, nous estimons, pour cette raison, qu'il vaut la peine, d'en dire maintenant au moins quelques mots en passant.

En outre, les muscles de ce type naissent (comme nous l'avons établi par l'observation de tous ceux que nous avons disséqués) pourvus d'une base charnue de part et d'autre de l'os de occiput, et, par de larges tendons, s'étendent tout droit vers le haut en direction de la suture lambdoïde. C'est pourquoi, tant que personne de plus avisé ne propose mieux à propos de leur rôle, il nous est permis de conjecturer que ces mêmes muscles remplissent, dans la partie arrière du crâne, exactement la même fonction que celle qui est attribuée au muscle frontal dans la partie antérieure. En effet, après que celui-ci a tiré vers le haut la partie antérieure de la tête, que nous appelons le front, et que dans le même temps les muscles des oreilles ont également crispé les parties chevelues latérales et, d'une certaine manière, postérieures, les mêmes parties postérieures de la peau sont aussitôt

semetipso unusquisque facile tentare potest ; quum in nobis non semel periculum fecerimus. Forte hi sunt musculi qui in hystericis potissimum mulieribus saepe plus justo contracti, tensique, dolorem in occipite, apud Hippocratem identidem memoratum inducunt.

Praeterea in utriusque manus dorso haec eadem Figura luculenter demonstrat extensores tendines digitorum inter se mire colligari 5.41. et 43.6.

ramenées vers le bas par les muscles occipitaux de ce type, comme par des muscles antagonistes : expérience que chacun peut faire facilement sur lui-même, puisque nous l'avons pratiqué sur nous plus d'une fois. Il se trouve que ce sont ces muscles qui, souvent contractés et tendus à l'excès, surtout chez les femmes hystériques, induisent une douleur à l'occiput, rappelée à diverses reprises chez Hippocrate.

En outre, sur le dos des deux mains, cette même figure fait très bien voir que les tendons extenseurs des doigts sont admirablement liés entre eux (5.41 et 43.6).

(Latinistes de Tale, Lycée Charles Despiau, Mont-de-Marsan, Prof. T. Blain)  
(coordinatrice universitaire : Julie Gallego, Université de Pau)